



Le Président

CC de l'Aire à l'Argonne
Mme Martine AUBRY - Présidente
Maison des Services
42 rue Berne
55250 BEAUSITE

Saint Dizier, le 02/08/2022

Objet : Avis DP Seuil d'Argonne

Dossier suivi par : Emilie Vichard – 03 54 64 50 07

Madame,

Nous avons pris connaissance du dossier de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de la commune de Seuil d'Argonne.

Ce projet concerne l'implantation d'une maison de santé plus à même de répondre aux besoins de la population. Il prend en compte à la fois les besoins des habitants et les contraintes environnementales.

La CCI émet un avis favorable.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations distinguées.

Richard PAPAZOGLOU

 CCI MEUSE HAUTE-MARNE



Copie : Maire de Seuil d'Argonne – Vincent Lombart

